

## Règlement

### Présentation de la manifestation

La commune de Saujon remonte dans le temps pour accompagner Le Train des Mouettes dans l'anniversaire des 150 ans de la ligne ferroviaire touristique. La commune va donc proposer plusieurs événements aux couleurs 1900 dans l'été, dont des soirées au Port de Ribérou.

Dans ce cadre, la mairie organise une soirée « Ribamboche » au Port avec un concert ou spectacle, un repas et des stands d'artisans. La commune mettra des tables/chaises pour que les spectateurs puissent s'installer et consommer sur place. Deux trains festifs amèneront des voyageurs depuis les villes de la ligne touristique (depuis La Tremblade) jusqu'à Saujon.

**Dates** : 7 juillet et/ou 18 août au Port de Ribérou à partir de 18h.

La communication de l'événement se fera par flyer et affichettes à Saujon en ville et sur son bassin de vie (20 000 personnes) / en numérique sur les réseaux sociaux / en affichage planimètres à Saujon et en réciprocity dans certaines communes de la CARA / Agenda numériques et papiers. L'office de tourisme communiquera également. Les soirées seront aussi mentionnées dans la Gazette du Train des Mouettes.

### Objet et durée

Une quinzaine de stands seront répartis au Port. Une mise en lumière du patrimoine et de l'espace est prévue : guirlandes guinguette, scénographie 1900, pergolas en bois...

#### **Horaires / date** :

- Installation de 15h à 18h
- Ouverture obligatoire de 18h à 00h

### Produits et profils recherchés

Peuvent candidater les commerçants et artisans immatriculés au Répertoire National des Entreprises (RNE) ou être une association loi 1901 inscrite au Répertoire National des Associations et disposant d'un numéro SIREN.

Produits alimentaires pouvant être consommés sur place ou artisanat d'art :

- Produits salés (types tartinades, pâté, rilette...) ou sucrés
- Boissons alcoolisées et/ou sans alcool
- Artisanat local
- Produits pouvant s'adapter à la thématique 1900

### Conditions de participation

Pour être dans le thème de la soirée et aux vues des contraintes techniques du lieu, les commerçants sont invités à se passer d'électricité : éclairage à la lanterne ou bougie conseillée (*l'éclairage public sera allumé*) ; appareils sur batterie, au gaz, solaire...

Les dossiers devront parvenir obligatoirement avant le 24 avril 2026, à 12h au service animation locale de la mairie de Saujon ([evenementiel@saujon.fr](mailto:evenementiel@saujon.fr) ou Mairie de Saujon, 1 place Gaston Balande, 17600 Saujon). Le jury se réunira le 27 avril et les réponses seront envoyées dans la semaine.

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat, sera écarté. Les candidats seront informés par mail de la suite donnée à leur candidature pour chaque date choisie.

## Coût

L'exploitation du stand donnera lieu au versement d'une redevance d'un montant de 50 € par date (tarif validé ultérieurement par délibération du conseil municipal).

## Documents à produire obligatoirement

Les candidats devront présenter un dossier de candidature comprenant :

- Le dossier de candidature téléchargeable sur le site de la ville complété de façon lisible,
- L'offre détaillée, établie conformément aux critères (ci-dessous),
- Un document justifiant le nom de la société, la forme juridique et le N° SIRET de l'exploitant,
- Une copie de l'attestation d'assurance précisant le N° de police
- Demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boisson temporaire (à retrouver sur le site saujon.fr / rubrique organiser un événement)
- Photo du stand

## Conditions d'occupation

La mairie de Saujon mettra à disposition de l'exploitant :

- Un stand composé d'une table d'1m80 minimum, de chaises
- Des poubelles et conteneurs seront à disposition sur site

La mise en place devra avoir lieu le jour même, dans l'après-midi, pour une ouverture à partir de 18h. Les véhicules seront stationnés sur les places réservées à cet effet. En aucun cas, les commerçants ne pourront stationner leurs véhicules derrière leur stand.

Le matériel sera démonté à la fin de la manifestation.

## Critères

- 1- Adaptation au thème et aux contraintes techniques – 50 %
- 2- Qualité des produits – 40 %
- 3- Accessibilité des prix – 10 %

DOSSIER DE  
CANDIDATURE

# Nocturnes du Port de Ribérou

Dossier à renvoyer complet  
avant le **24 avril 2026, 12h**  
à [evenementiel@saujon.fr](mailto:evenementiel@saujon.fr)

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

Madame  Monsieur  Société

Nom et Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Mail

Numéro SIRET

**CHOIX DES DATES**

7 juillet  18 août  les deux

**OFFRE**

Produits vendus et tarifs (liste exhaustive)

Autres informations à nous communiquer

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans mon dossier de candidature

Fait à

le

Signature

**Pièces à joindre au dossier :**

- document justifiant le nom de la société, forme juridique, SIRET
- attestation d'assurance
- photos (produits, stand)